

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°149

juin-été-rentree 2022

DOSSIER

Agir pour une alimentation responsable

   www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Ville durable : la transition énergétique en action !

ÉCOLOGIE

Charte communale : penser l'urbanisme pour préserver la qualité de vie.

DÉMOCRATIE

Budget participatif : des inaugurations et une nouvelle édition !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.

Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h, sauf le mardi jusqu'à 17 h 30.
04 76 41 59 00 - www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.
Durant les périodes de congés scolaires :
du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h, sauf le mardi à 17 h 30.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée
Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81
- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Charlaix - Maupertuis - Haut-Meylan :
Kévin Wouessidjewe, 06 13 06 13 10

Accueil des personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
 - Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
 - Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
 - Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
 - Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
- Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels spécialisés délivrant
des conseils gratuits par téléphone ou
sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Des médiateurs de proximité à votre écoute

Depuis le 31 mai et jusqu'au 1^{er} octobre
prochain, la Ville renforce ses dispositifs
en faveur de la tranquillité publique avec
son équipe de médiateurs de proximité.
Deux agents communaux, Kevin et Steven,
circulent dans les rues de la commune, afin
de prévenir les incivilités, de sensibiliser
aux conduites à risques, aux règles de vie
commune et de lutter contre le sentiment
d'isolement de certains habitants, en
priviliégiant le dialogue. Plus globalement,
ils contribuent au renforcement de la
cohésion sociale. Pour cela, ils vont à
la rencontre des habitantes et habitants
du mardi au samedi : jusqu'au 2 juillet,
de 15 h à 22 h, sauf les samedis de 17 h
à 24 h ; du 5 juillet au 27 août, de 17 h
à 24 h ; du 30 août au 1^{er} octobre, de 14 h
à 21 h, sauf les vendredis et samedis, de
16 h à 23 h.
Médiateurs de proximité, ils sont à votre
écoute. N'hésitez pas à les contacter
au 06 10 04 69 28.
Plus d'informations : Police municipale,
04 76 41 59 29.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour,
comptes-rendus et délibérations
sur www.meylan.fr.
Prochaines séances : lundis 27 juin
et 26 septembre, à partir de 18 h.
L'heure citoyenne, qui débute à 19 h 30,
sera consacrée le 27 juin aux risques
majeurs.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux,
de police, de voirie, ordres du jour et
compte-rendus des conseils municipaux
à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les dates des
événements. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil
de meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan,
ainsi que de celles de la bibliothèque,
du CINE, de la Maison de la musique,
et soyez informés au fil de l'actualité.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous à la chaîne YouTube
de la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos présentées.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans
les équipements communaux, à l'Hôtel
de ville, dans plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement
et en version sonore sur meylan.fr.
Prochaine parution : Lundi 10 octobre 2022.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Fiona Montcenis
et Robin de Benedittis, le 14 mai 2022
- Elisa Martinez et Thomas Girardot,
le 21 mai 2022
- Lauriane Pillot et Simon Parizet,
le 28 mai 2022
- Julie Cornuet et Stanislas Lesaint,
le 28 mai 2022

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales :
0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Ville durable : la transition énergétique en action !

08 Dossier

Agir pour une alimentation responsable

12 Ecologie

Charte communale : penser l'urbanisme pour préserver la qualité de vie

13 Solidarité

Accessibilité : l'affaire de tous !

14 Démocratie

Budget participatif : des inaugurations et une nouvelle édition !

15/16 Métropole

Transition énergétique : chacun peut agir !

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Emoface, l'émotion à fleur d'écran

18/19/20 Quartiers

Commerces Thierry Garapon, de la fourchette au couteau Bernard Bessière, il en connaît un rayon !

Associations Tous au 36^e Forum !

Portrait Daniel Thonon : au service des oiseaux

Notre histoire La petite et la grande histoires en cartes postales

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Sport Gymnase des Buclos : fermeture administrative pour raison de sécurité

Culture CRC : les inscriptions sont ouvertes !

22/24 Agenda

ÉDITO



Le rôle de maire, peut-être moins visible au quotidien, est aussi de protéger et anticiper face à l'ensemble des risques majeurs auxquels notre commune est exposée.

Notre commune est en effet soumise à l'ensemble des risques naturels et technologiques, hormis le volcanisme !

Le changement climatique modifie encore la nature et l'amplitude des aléas, par exemple pour les inondations, l'érosion, les mouvements de terrain, les chutes de blocs ou encore les incendies. Nous en avons malheureusement les démonstrations chaque jour, y compris dans nos massifs sur des itinéraires de montagne classiques et très fréquentés.

Plus que jamais, nous devons travailler ensemble à prévenir l'incidence d'une catastrophe.

Il s'agit tout d'abord de s'informer, être conscient des risques majeurs qui nous entourent.

Il s'agit ensuite de répondre par une adaptation à la fois humaine et technique de notre urbanisme, de notre ville. Notre niveau de connaissance ayant évolué, entretenons les torrents, acceptons de ne plus construire dans les zones inondables, transformons-les en espaces protégés et de respiration, et améliorons le bâti déjà construit dans ces zones pour le rendre moins vulnérable.

Pour ce travail de prévention, nous avons la chance de pouvoir mobiliser la solidarité, financière, technique et organisationnelle, de la Métropole qui apporte un soutien technique à nos équipes municipales sur le terrain et permet de réaliser des gros travaux, par exemple au torrent de Jaillières en ce moment.

Il s'agit enfin de s'entraîner à gérer les crises pour qu'elles aient un minimum d'impact quand nous ne pouvons les empêcher. Chacun à notre niveau, dans nos entreprises, nos institutions, nos domiciles, entraînons-nous à acquérir les bons gestes et les bons comportements sociaux.

Pour plus d'informations, je vous donne rendez-vous le lundi 27 juin à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville ou en ligne pour échanger ensemble lors de l'Heure citoyenne consacrée à ce sujet.

C'est parce que nous anticipons les risques que nous pouvons nous sentir en sécurité et profiter pleinement de la nature qui nous entoure. Je vous souhaite de pouvoir profiter des infinies possibilités de promenade et d'escapade que notre territoire et son terrain de jeu exceptionnel offrent. La Ville s'est aussi attachée à vous proposer des activités pour animer les semaines à venir.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous !

Votre maire,
Philippe Cardin

1 BCTM : chapeau les filles !

C'est une saison incroyable que les filles du BCTM nous ont fait vivre !

Et si le match retour contre Toulouse de la finale de Ligue 2 féminine de basket, samedi 21 mai à Pôle sud, s'est soldé par une défaite (61-57), nos championnes en rouge et blanc ont joué comme des guerrières devant 3 000 spectateurs, dans une ambiance digne des grands soirs de la NBA.

2 Art en ville

Cette année, la Ville a rejoint le Street-art fest Grenoble-Alpes organisé par l'association Spacejunk. Les artistes Veks Van Hilik, WD_WildDrawing et Asaz One ont respectivement peint les façades de la piscine des Buclots, de la MCPA et des Archives municipales durant le mois de juin. Découvrez ces superbes œuvres au cours de vos déplacements dans la ville.

3 A l'école à vélo !

L'ADTC organisait le 12 mai dernier son 19^e concours des écoles à vélo. Une édition qui a connu un record de participation avec 131 écoles inscrites.

Parmi elles, les groupes scolaires de Mi-Plaine, Grand-Pré/Buclots et l'école élémentaire de Maupertuis où les enfants sont venus très nombreux à vélo : au total sur 766 présents, 416 s'étaient rendus à l'école à bicyclette ou en draisienne.





4



5

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Prendre de la hauteur et contempler la boucle de la Taillat grâce à cet incroyable cliché vu d'en haut de @pip357 !

Bienvenue !

Parmi les actions déployées par la Ville pour soutenir le peuple ukrainien, deux logements ont été mis à disposition de familles. Le 27 avril dernier, le maire, Philippe Cardin, remettait ainsi les clés d'un appartement réaménagé et rééquipé à l'une d'entre elles.

Projet Mi-Plaine : la concertation se poursuit

Le 18 mai, une réunion publique d'information et d'échange a permis aux élus de redonner le périmètre et les objectifs de ce projet et aux habitants de recueillir toute l'information voulue et de poser leurs questions. Quelques jours après, le 31 mai, c'est un atelier participatif consacré à la rénovation du groupe scolaire qui était organisé.



6



- 1** Pour agir en faveur de la transition énergétique, la Ville veut augmenter la production des énergies renouvelables, notamment grâce au photovoltaïque.
- 2** Afin que chacune et chacun puisse agir à son niveau pour la transition énergétique, la Ville développe des outils d'information, comme les permanences de conseil énergie, avec l'ALEC ou des conférences, comme celle programmée en septembre prochain.
- 3** La Ville investit 1 million d'€ pour équiper tous les éclairages publics en leds d'ici 2035 et ainsi réduire de 70 % la consommation d'électricité induite par les lampadaires.

VILLE DURABLE

La transition énergétique en action !

Le 27 juin, le conseil municipal délibèrera sur un programme d'actions pour la transition énergétique. Il s'appuie sur un diagnostic qui permettra à la Ville de décrocher la labellisation européenne Climat-Air-Energie.

Ce conseil municipal marquera une nouvelle étape pour Meylan dans sa lutte contre le réchauffement climatique. Au menu figure en effet le vote d'un programme d'actions ambitieuses, touchant à la rénovation énergétique des équipements les plus énergivores, éclairage public compris, et au développement de la production d'énergies renouvelables. Ces opérations d'ampleur ont été définies à partir d'études menées par des cabinets spécialisés. Elles sont assorties d'objectifs quantifiés de réduction des consommations d'électricité et de gaz notamment.

Dépenser moins d'énergie

La Ville mise avant tout sur la sobriété énergétique. Une rénovation thermique a été décidée pour trois bâtiments : la piscine qui pèse à elle seule 20 % des dépenses de gaz de la commune pour chauffer l'eau, le groupe scolaire Mi-Plaine et le gymnase des Aiguinards. Ces trois opérations, d'un coût estimé de

14 millions d'euros, sont assorties d'objectifs précis de réduction de la consommation d'énergie : - 60 % pour le groupe scolaire, - 50 % pour le gymnase, - 40 % pour la piscine. La sobriété passe aussi par un éclairage public modernisé. La Ville investit 1 million d'euros, afin d'équiper l'ensemble du parc en leds d'ici 2035, pour une réduction de 70 % de la consommation d'électricité prévue sur ce poste. Le gisement d'économies est d'autant plus important qu'à peine 5 % des points lumineux de la Ville étaient en leds en 2020.

Le parc de véhicules municipaux est également concerné. Au programme : diminution du nombre de véhicules dans les services et remplacement de ceux à moteur thermique par des véhicules électriques et des vélos avec ou sans assistance électrique. Pour encourager les comportements vertueux sur les trajets domicile - travail, la Ville prendra en charge 70 % du prix des abonnements aux transports en commun (contre 50 % jusqu'à présent soit le minimum légal obligatoire) et mettra en place un forfait mobilité durable pour les agents à vélo.

Le deuxième grand axe de la politique de transition énergétique repose sur l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation des bâtiments communaux.

La Ville s'appuie d'abord sur le déploiement du réseau de chauffage urbain d'ici 2024. En marge de la création du réseau, elle projette d'y raccorder dans un premier temps la piscine, le groupe scolaire Mi-Plaine et le gymnase des Aiguinards.



INTERVIEW
JEAN-BAPTISTE CAILLET

conseiller municipal
délégué à la transition énergétique

Sur quel constat repose la politique énergétique à Meylan ?

Nous partons du principe qu'il est de notre devoir à tous de participer à la lutte contre le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre. Nous y parviendrons d'abord en consommant le moins d'énergie possible. Les bâtiments les plus économes ont été identifiés. La piscine, le groupe scolaire Mi-Plaine et le gymnase des Aiguinards n'ont pas bénéficié d'investissement énergétique depuis plus de 15 ans. Ils vont faire l'objet de travaux d'ampleur. Il était temps ! Deux autres bâtiments sont concernés : le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement, qui se doit d'être exemplaire, et l'école maternelle du Haut-Meylan, qui bénéficiera d'une réfection de toiture et d'une isolation par l'extérieur. Sur ces deux bâtiments, les travaux doivent aboutir à une réduction des dépenses d'énergie de l'ordre de 30 %.

Vous misez beaucoup sur le réseau de chaleur et le photovoltaïque. Sur quelles données repose cet engagement ?

La chaleur sera principalement issue de la combustion des déchets d'Athanor. La part d'énergies renouvelables dans la chaleur fournie s'élève déjà à 80 %. La Métropole vise 100 % d'ici 2035. C'est la garantie d'une énergie propre, locale et également économe, puisque la chaleur sera bien moins sensible aux cours mondiaux que ne l'est le gaz conventionnel. Cela améliorera aussi

notre indépendance énergétique, ce qui n'est pas une mince affaire dans le contexte de la guerre en Ukraine. Nous prévoyons d'investir 500 000 euros en panneaux photovoltaïques durant le mandat, pour une production en énergie solaire qui aura été multipliée par 12 entre 2020 et 2026. D'ici la fin du mandat, l'équivalent de 15 % de notre consommation énergétique annuelle sera produite par des toitures équipées de panneaux photovoltaïques. Cette source d'énergie constitue à Meylan une vraie singularité, la commune disposant de l'un des gisements solaires les plus importants du territoire métropolitain.

Comment réussissez-vous à mobiliser l'ensemble des acteurs dans la conduite de cette transition énergétique ?

Nous sommes en lien avec les entreprises pour les accompagner dans leurs efforts vers la transition. Une rencontre tripartite aura lieu prochainement entre la Ville, Inovallée et l'entreprise Energ'Y Citoyennes, créée par des habitants de la métropole pour installer des panneaux photovoltaïques. Les Meylanaïsiens profitent gratuitement des conseils de l'ALEC, une fois par mois depuis un an, pour leurs projets de rénovation thermique. Ils peuvent obtenir des aides, comme la prime Air-Bois de la Métropole. Et la Ville crée des emplois d'été pour faire passer le message auprès des habitants en porte-à-porte. Nous attendons que l'Etat nous soutienne davantage, d'un point de vue financier, afin de réduire le reste à charge des ménages qui s'engagent à rénover leur logement, par exemple.

La Ville parie aussi sur le photovoltaïque. Après une première pose de panneaux solaires sur le toit de l'école élémentaire du Haut-Meylan, puis sur celui de la Maison de la musique, l'installation de panneaux solaires sur la toiture de la piscine devrait fournir assez d'énergie pour couvrir 20 % des consommations électriques de l'équipement (en autoconsommation).

Une valorisation de dimension européenne

Ces actions s'articulent autour de deux dispositifs. D'un côté, le plan Climat Air Énergie, une démarche réglementaire dans laquelle Meylan est engagée depuis 2005, assortie d'objectifs pour la diminution de son empreinte carbone. De l'autre, la démarche volontaire du programme Territoire engagé transition écologique et son label Climat-Air-Energie, que la commune a choisi de conduire pour renforcer l'efficacité de ses actions pour la transition énergétique. « C'est un label européen qui apporte à la Ville une méthodologie, une organisation pour mieux conduire sa politique Climat Air Énergie », résume Jean-Baptiste Caillet, conseiller municipal délégué à la transition énergétique. Meylan a passé avec succès le premier niveau, notamment grâce à ses actions déjà menées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie. La seconde étape, qui démarrera à l'automne, durera jusqu'en 2026. Un bureau d'études veillera au bon déroulement des actions engagées. « Ce label trace le chemin à parcourir pour atteindre nos objectifs. Cette démarche est transversale : tous les agents municipaux doivent se sentir impliqués », précise l' élu. Le coût de cet accompagnement est couvert à 70 % par une subvention de l'ADEME. En Isère, peu de communes ont initié cette certification. Échirolles et Grenoble ont atteint le niveau supérieur au bout de trois cycles de diagnostics.

Richard Gonzalez

EN BREF

Rappel à l'ordre : le maire et le procureur ont signé une convention



En paraphant avec le procureur de la République de Grenoble, Eric Vaillant, le 21 avril dernier, une convention de rappel à l'ordre, le maire, Philippe Cardin, a consolidé la politique de la Ville en matière de prévention, dans le cadre de son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Car si la Ville convoquait déjà les auteurs d'incivilités pour les rappeler à l'ordre, ce dispositif renforce le rôle du procureur aux côtés des élus, améliore l'échange d'informations et permet une coordination entre cette mesure et les autres réponses pénales pouvant être apportées par le Parquet.

Concrètement, le maire ou son représentant procède verbalement au rappel des dispositions qui s'imposent aux auteurs des incivilités constatées. Il s'agit essentiellement de mineurs reçus avec leurs parents pour des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, comme la présence de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, des incivilités, les conflits de voisinage...

Cette action permet ainsi d'apporter une réponse supplémentaire à des personnes qui ne sont pas des délinquants chevronnés, et d'intervenir suffisamment tôt pour leur faire prendre conscience de leur comportement et de ses conséquences.



Agir pour une alimentation responsable

La qualité alimentaire est au cœur de notre quotidien : ce qui est bon dans nos assiettes doit l'être aussi pour notre santé et notre environnement. La Ville développe une politique de promotion d'une alimentation locale et biologique en s'adressant notamment aux plus jeunes. Elle a lancé également une action innovante contre le gaspillage, en lien avec le CCAS.

Le contenu de nos assiettes est un enjeu de société. La Ville l'a bien compris et s'est fixé plusieurs objectifs : une alimentation durable accessible à tous les Meylanaïsiens, un territoire plus résilient ou encore moins de gaspillage alimentaire.

« *Lorsqu'on parle d'agir pour une alimentation responsable, c'est toute la logique de développement durable qui se met en œuvre : favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, participer au développement économique du territoire en favorisant l'emploi agricole et les filières locales de transformation associées, maîtriser l'urbanisme en préservant le foncier agricole, protéger la santé de tous...* », explique Antoine Naillon, conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement.

Un projet pilote à la crèche de Bérivière

Promouvoir l'accès à une nourriture saine et de qualité

commence dès le plus jeune âge. Dans les crèches, la Ville a décidé d'augmenter la part de plats bio et à base de produits locaux. Une chance à Meylan : pour la majorité des structures de petite enfance, les plats sont préparés sur place par des personnes qualifiées. Seule celle de Malacher, doit encore faire appel à un prestataire externe. « *Nous avons toutefois réussi à faire évoluer la part de bio qu'il livre* », observe Antoine Naillon. À moyen terme, la Ville souhaite harmoniser le fonctionnement de préparation des repas dans toutes les crèches. Un projet pilote a été lancé, il y a un an, à Bérivière, choisie pour sa taille moyenne, avec Mangez Bio Isère, coopérative de producteurs isérois et bio spécialisée dans la restauration collective. Elle fournit fruits, légumes, viandes et fromages. Au besoin, les commandes sont complétées en faisant appel à des commerces locaux. L'alimentation des enfants est ainsi passée de 0 à 91 % de produits bio et locaux.



1 Plus bio, plus locaux, moins carnés : les menus des restaurants scolaires évoluent vers une alimentation plus responsable, garante de la bonne santé des enfants et de la préservation de notre environnement.

2 L'apprentissage du bien manger se fait notamment à travers des animations permettant aux enfants de découvrir et goûter à de nouvelles saveurs et à des aliments produits près de chez eux.

3 La Ville soutient les producteurs avec l'objectif de permettre l'installation de nouveaux maraîchers bio à Meylan, notamment dans la plaine de la Taillat via un projet avec la Métropole.



INTERVIEW

ANTOINE NAILLON

conseiller municipal
délégué à l'alimentation
et à l'éducation à l'environnement

La Ville est particulièrement attentive à l'alimentation des plus jeunes

Oui, nous nous devons de leur offrir une alimentation saine et de qualité. Il en va de leur santé et de notre environnement. La sensibilisation des enfants au bien-manger est nécessaire et peut inciter à leur tour les parents à faire de même. Cela commence dès le plus jeune âge et le projet pilote du passage au bio et local de la crèche de Bérivière est voué à se généraliser progressivement. Même chose dans les restaurants scolaires où nous augmentons la part de produits bio, locaux et des repas non carnés. Nous allons aussi pérenniser les pique-niques, mis en place durant la crise sanitaire pour diminuer le nombre d'enfants et le bruit dans les salles de repas. Ils avaient beaucoup aimé. Quelques classes par semaine pourront profiter de ce type de repas en extérieur à partir du printemps prochain.

Nous poussons cette réflexion jusqu'à la création d'un espace de restauration

extérieur dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine, car nous sommes convaincus du bien-être pour les enfants de pouvoir manger en extérieur.

De tels objectifs en produits locaux et bio requièrent de soutenir les producteurs locaux...

Oui, et c'est le cas. La Ville poursuit son soutien aux producteurs, avec par exemple la création du nouveau marché place des Tuileaux, bio, local et zéro déchet. Elle s'implique dans le projet métropolitain d'implantation d'une ferme maraîchère dans la plaine de la Taillat. Des maraîchers en agriculture biologique vont s'installer à partir de l'an prochain. L'idée est d'augmenter la production maraîchère de proximité à Meylan. Par ailleurs, il y a une forte pression foncière dans la plaine de la Taillat, et nous restons très vigilants pour maintenir la destination des terrains agricoles mis en vente, en demandant si nécessaire à la Safer

(Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) de préempter les terrains.

Comment la Ville gère-t-elle ses terrains agricoles ?

La Ville détient environ 5 ha de terrains agricoles, qui ont été loués avec un bail rural classique depuis une dizaine d'années. Nous avons rencontré les locataires des parcelles pour leur demander s'ils étaient d'accord pour passer à un bail rural à clauses environnementales. Ce n'est pas toujours simple et nous ne pouvons pas l'imposer, mais certains producteurs sont ouverts à la transition pour des pratiques plus respectueuses : création d'une haie, maintien d'un couvert végétal...

La Ville est prête à les accompagner, en participant par exemple à l'achat de semences ou en accordant une baisse des loyers. Par ailleurs, nous avons mis à disposition d'un producteur une petite parcelle non utilisée près du Centre technique.

Zéro surcoût pour les familles

Pour accompagner ce changement, le personnel cuisinant a suivi une journée de formation en cuisine bio, locale et de saison en crèche avec Adabio, Association pour le développement de l'agriculture biologique régionale. Ce challenge a suscité un peu d'appréhension au début, mais s'est révélé au final très positif, créant une émulation entre les crèches municipales.

Une dynamique s'est instaurée, avec la mise en commun d'un cahier de recettes bio, respectant la saisonnalité des produits et qui offre une nouvelle base de travail, enrichie par les retours d'expérience successifs.

Et du côté des familles ? « Les parents font régulièrement de très bons retours, note Christophe Batailh, adjoint à la Petite enfance. Il y a bien eu quelques réticences au début, d'ordre gustatif. Il est certain qu'un yaourt au lait fermier n'a ni le goût ni la texture d'un yaourt industriel. Si les enfants ont eu un peu de mal la première semaine, ils ont fini par adorer ! »

Le passage à une alimentation bio et locale a généré un coût supplémentaire, amorti par une réorganisation du travail des équipes. Ce surcoût est entièrement pris en charge par la commune, de sorte que les parents ne paient pas plus cher les repas de leurs enfants.



→ Avec la création d'un nouveau marché bio, local et 0 déchet place des Tuileaux, la Ville promeut une alimentation responsable, en soutenant des producteurs engagés dans une démarche durable.

Accompagner les fournisseurs des restaurants scolaires

Dans les restaurants scolaires aussi, où 1 100 repas sont servis chaque midi, les choses évoluent dans le bon sens. La Ville passe par un appel d'offres pour sélectionner le fournisseur. Problème : il n'existe pas encore de prestataire en capacité de répondre à toutes les exigences du cahier des charges souhaitées par la Ville. L'objectif est donc de travailler avec les prestataires et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Un moyen d'y arriver est de travailler avec les communes voisines pour avoir un socle commun d'exigences à demander au prestataire. Ce travail doit s'inscrire dans le projet alimentaire interterritorial (PAIT), qui réunit neuf territoires isérois, des PNR de Chartreuse et du Vercors, en passant par les communautés de communes du Grésivaudan, du Voironnais et du Trièves et Grenoble-Alpes Métropole. Défini par la Métropole et ses partenaires, ce PAIT encourage notamment les pratiques agricoles saines, responsables et solidaires.

Aujourd'hui, les restaurants scolaires de Meylan proposent 60 % de produits de qualité labellisés et 30 % d'aliments bio. C'est 10 % de plus que ce que prévoit la loi Egalim pour promouvoir une alimentation durable et accessible à tous. Et dès l'an prochain, les menus évolueront encore. Une semaine sur deux, tous les élèves se verront proposer deux repas non carnés, contre un repas non carné l'autre semaine. Les choses se font progressivement, au fur et à mesure que l'offre de plats non carnés faits maison se développe chez les prestataires.

Un diagnostic pour manger mieux

Afin de continuer à travailler pour un service de restauration collective durable, la commune a répondu à un dispositif d'accompagnement du PAIT et de la Métropole. Des formations internes et avec les communes voisines sont en cours sur les déchets, la sortie du plastique ou encore la cuisine végétale. Pour la rentrée prochaine, un diagnostic sur le fonctionnement et la qualité des restaurants scolaires sera lancé.

Celui-ci s'intéressera non seulement à l'assiette, mais aussi à l'environnement du repas des enfants : ont-ils assez de temps pour manger ? Les repas se font-ils sans trop de bruit ?

ZOOM

L'alimentation en fête !

Le 23 juin de 16 h 30 à 19 h, le nouveau marché de la place des Tuileaux s'inscrit dans la démarche métropolitaine de « L'Été des marchés », avec des animations promouvant une alimentation moins productrice de déchets, plus locale et plus bio.

Cet automne, dans le cadre de la Semaine du goût et du mois de la transition alimentaire, la Ville lancera un nouvel événement autour de l'alimentation durable le 15 octobre, place de la Louisiane. Il s'articulera cette année autour de la cuisine végétale et conviviale et des alternatives aux protéines animales.

De nombreuses animations seront proposées, comme des jeux autour des plantes aromatiques, la fabrication et la dégustation de jus de pomme au romarin... Les Messagers du tri et des ateliers organisés par la Ville et le CCAS seront également présents. Plus d'informations à venir.

Il permettra aussi de quantifier et de proposer un plan d'actions en matière de gaspillage alimentaire. Un précédent diagnostic en 2018 pointait que 29 % des produits apportés par les prestataires étaient finalement jetés à la poubelle, ce qui est malheureusement au niveau de la moyenne nationale. Dans un second temps, cet accompagnement permettra à la commune de réfléchir à développer une cuisine centrale. Sa création nécessite une structure, des moyens humains et logistiques importants, ainsi qu'une organisation qui restent à identifier. Mais cet outil procurerait à la Ville la maîtrise complète de la production des repas, permettant de mettre en œuvre l'ensemble et de ses objectifs.

Accès à l'alimentation pour tous

Mettre fin au gaspillage, et permettre à des personnes en situation de fragilité de bénéficier de ces denrées, c'est aussi le pari de la Ville. Depuis octobre 2021, une part des produits non consommés dans les restaurants scolaires sont récupérés par le CCAS. En quantités variables d'une semaine à l'autre, ils sont collectés le jeudi en début d'après-midi, à l'aide d'un camion réfrigéré, et distribués les lundi et mardi de la semaine suivante, complétés par des denrées issues de la Banque alimentaire de l'Isère. Une soixantaine de personnes bénéficient de la distribution alimentaire chaque semaine. « Pour l'instant, il s'agit des yaourts, des fromages, des légumes et des fruits, ce qui permet d'augmenter les rations distribuées », explique la conseillère en économie sociale et familiale, référente CCAS et pilote de l'opération. Identifiées par les travailleurs sociaux, les personnes concernées sont parfois éloignées des structures ou n'osent pas exprimer leur demande à une assistante sociale. C'est pour cela que la Ville propose aux Meylanaïens de solliciter directement le CCAS. L'urgence est là : en France, selon le Secours catholique, 8 millions de personnes ont besoin d'aide pour se nourrir, un nombre qui a triplé depuis 2005.

Richard Gonzalez



Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour ceux qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Le Pass' sport & culture du p'tit Meylanais 2022

Vous souhaitez inscrire vos enfants à une activité sportive ou culturelle à Meylan ? Utilisez le Pass'sport & culture du p'tit Meylanais qui s'adapte à votre budget.



Il est réservé aux enfants meylanais âgés de 3 à 11 ans.



Son prix dépend de votre quotient familial (QF).

Il coûte entre 0 € pour un QF de 0 et 100 € pour un QF de 4 000.

Multipliez votre QF par 0,025 pour connaître son prix exact.

Par exemple : 7,50 € pour un QF de 300 ($300 \times 0,025$).



Il comprend : 2 chèques de 50 € chacun que vous pouvez utiliser pour inscrire votre enfant dans l'un des 23 clubs partenaires, 10 entrées gratuites à la piscine des Buclos, 1 bon gratuit pour un spectacle jeune public à Meylan (Maison de la musique ou l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences), à Grenoble (MC2) ou à La Tronche (La Faïencerie).

Il est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.



Pour l'acheter (paiement : espèces ou chèque), rendez-vous à la mairie du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h. Pensez à vous munir de votre livret de famille, de votre attestation de quotient familial de moins de 3 mois et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone par exemple).

CHARTRE COMMUNALE D'URBANISME

Penser l'urbanisme pour préserver la qualité de vie

Meylan est la première ville de la métropole à se doter d'une charte communale d'urbanisme. Un outil partenarial dans lequel elle affiche ses ambitions et ses attentes et propose une méthode de travail pour un aménagement concerté et négocié, garant d'une qualité de vie préservée.

L'équipe municipale porte l'ambition de développer et de dynamiser la ville, de faciliter l'installation de nouvelles familles, tout en préservant son identité, la qualité de vie de ses habitants et son patrimoine.

Elle entend mener à bien une politique d'urbanisme qui prenne en compte l'ensemble de ces enjeux et s'oppose à toute urbanisation non maîtrisée. Dans ce but, la Ville souhaite tendre vers un urbanisme négocié et initier un partenariat avec chaque porteur de projet de construction ou d'opération, afin d'assurer une meilleure compréhension et acceptation de ces enjeux, ainsi qu'une meilleure information sur la politique d'aménagement. Elle s'est ainsi engagée dans l'élaboration d'une charte communale d'urbanisme. Une démarche voulue collaborative et concertée, puisque cet outil résulte du travail mené par les services communaux, les élus, les membres de la Commission Extra-municipale et les promoteurs locaux, notamment la Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes.

« Ce document cadre permettra aux porteurs de projets de s'inscrire dans les orientations de développement et de construction durable portées par la commune », précise Antoine Jammes, adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités.

Pour cela, il vise à remplir plusieurs objectifs : définir une méthodologie de travail avec les opérateurs immobiliers dès le démarrage des projets, et jusqu'à la livraison des opérations grâce au suivi de projet ; rendre compte des ambitions de la commune en 25 engagements et suggestions de mise en oeuvre, organisés en 5 grandes thématiques : la construction durable, le cadre de vie, les mobilités, l'environnement et le chantier ; créer un dialogue autour de ces ambitions. Concrètement, la Charte pourra s'appliquer à tout projet neuf de construction ou de rénovation - maison individuelle, immeuble d'habitation collectif, bâtiment d'activité économique, bâtiment d'équipement collectif ou mixte - et servira de support aux projets tant privés que publics. Document à valeur incitative, elle ne se substituera pas aux documents d'urbanisme en vigueur tels que le PLUi,



→ La Ville s'engage dans une démarche qualitative en matière d'aménagement, en se dotant d'une charte communale d'urbanisme. Une première à l'échelle de la métropole.

qui restent le cadre réglementaire de référence, mais les complètera dans un but qualitatif. Car, en signant la charte, les opérateurs s'engageront à respecter un maximum d'engagements en fonction du projet. Une méthodologie permettra aux services de la Ville d'assurer le suivi du projet et d'évaluer l'application de la charte tout au long de celui-ci. Elle comprendra également une étape d'information au moment du démarrage du chantier avec les habitants riverains, puis avec les nouveaux habitants. Enfin, la dernière phase consistera pour les services de la Ville à valider une auto-évaluation réalisée par les porteurs de projet d'un niveau d'engagement en faveur de Meylan « ville-parc ».

La première version de la Charte, qui sera débattue en conseil municipal le 27 juin prochain, constitue une expérimentation pour la Ville, mais aussi à l'échelle de la métropole, puisque Meylan est la première commune du territoire à finaliser une telle démarche. En 2024, après 2 ans d'application, les services municipaux, en collaboration avec les promoteurs, dresseront un bilan de la charte qui pourra être révisée.

Sandrine Delobelle

 Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr, rubrique Urbanisme.

Votre élu



Antoine Jammes,
maire-adjoint délégué
à l'urbanisme et aux mobilités

ACCESSIBILITÉ

L'affaire de tous !

L'équipe municipale a fait de l'accessibilité l'une de ses priorités et s'est lancée dans une démarche inclusive pour tous ses projets. Parmi les outils mis en œuvre figure la Commission communale d'accessibilité, qui agit pour améliorer les conditions de vie et les déplacements des personnes porteuses de handicap ou plus largement à mobilité réduite.

Le rôle de la Commission communale d'accessibilité est de dresser le constat d'accessibilité de tous les lieux de vie publics - voirie, transports, bâtiments, parcs, cheminements - et d'étudier tout projet d'amélioration. Elle se réunit trois fois par an et fait toutes propositions utiles de nature à accélérer la mise en accessibilité de l'existant. « *A la base, cette commission communale d'accessibilité (CCA) a un côté très technique, mais nous avons souhaité l'étendre à toute la politique de handicap portée par la Ville* », explique Céline Becker, maire-adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité, et à ce titre présidente de la CCA. C'est la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui a rendu obligatoire la CCA. Mais l'équipe municipale n'entend pas simplement se conformer aux obligations légales et démontre une volonté réelle d'améliorer le quotidien des personnes porteuses de handicap, et plus largement de toutes les personnes à mobilité réduite. « *Il y a toujours un delta entre la loi et la réalité du terrain, que nous souhaitons combler en allant plus loin que ses prérogatives* », affirme Céline Becker. La composition même de la commission, avec la constitution, depuis l'arrivée de l'équipe municipale actuelle, d'un comité d'usagers que tout Meylanais peut intégrer, illustre le souhait de la Ville d'agir au plus près des préoccupations quotidiennes. « *Nous tenons à avoir les retours des associations et des particuliers, afin de sortir du cadre purement institutionnel. Nous n'imaginons pas pouvoir agir pour les personnes porteuses de handicap, sans les consulter directement* », résume Céline Becker.

Une qualité d'usage grâce aux retours de terrain

Si les retours de terrain concernent le plus souvent des normes légales, les échanges entre les représentants de plusieurs types de handicap permettent de trouver pour certaines situations une solution non seulement légale, mais surtout adaptée à l'usage réel. « *Un encadrement de porte, par exemple, peut à la fois être tout à fait dans la norme... et peu fonctionnel. Lorsque nous avons rénové le LCR Petit Bois, nous avons modifié le sens d'ouverture des portes des sanitaires pour personnes porteuses de handicap après avoir échangé avec les associations. Ces retours de terrain permettent une vraie qualité d'usage* », précise l'élue.



→ Outre ses réunions de travail, la Commission communale d'accessibilité participe aux opérations d'information et de sensibilisation, comme le lancement de la Semaine de l'accessibilité organisée avec Andyamo en 2021.

Parmi les projets actuels et à venir de la CCA, le comité d'usagers souhaite travailler sur la question des cheminements et de la voirie. « *Un groupe de travail dédié va être créé, et aura environ six mois pour mener sa réflexion. Le but étant d'avoir, pour toutes les personnes à mobilité réduite, le chemin le plus facilitant et le plus accessible possible. Une cartographie de la commune, recensant notamment tous les ERP (Etablissements recevant du public) sera accessible en ligne, avec un calculateur d'itinéraire permettant de trouver le trajet le plus adapté. Le comité d'usagers a également participé à la rédaction de la future charte d'urbanisme concernant l'accessibilité* », conclut Céline Becker.

Martin Léger

→ Vous constatez un problème d'accessibilité ? N'hésitez pas à prendre contact à ccas@meylan.fr ou au 04 76 41 69 32.

Qui siège à la Commission communale d'accessibilité ?

Elle se compose d'élus, d'un comité d'usagers et de diverses associations liées aux différents handicaps (moteurs, sensoriels, déficiences intellectuelles ou psychiques), comme par exemple l'AVH (Association Valentin Haüy, pour les non-voyants), l'Association des Paralysés de France, l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et les Sourds et malentendants 38.

Votre élue



Céline Becker,
maire-adjointe déléguée
à la culture et à l'accessibilité

BUDGET PARTICIPATIF

Des inaugurations et une nouvelle édition !

En 2021, la Ville lançait le tout premier budget participatif meylanais. Les cinq projets choisis par les habitantes et habitants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation et la commune s'apprête à lancer sa deuxième édition.

Rappelez-vous. Au mois d'octobre 2021, la Ville dévoilait les projets de Meylanaises et Meylanais pour lesquels vous aviez le plus voté, et qui allaient être réalisés dans le cadre du premier budget participatif. Ils étaient au nombre de cinq et étaient portés par Nicolas, Emilie, Robert, Samantha, Mireille, Edgard et Marie-Do.

Les cinq projets 2021 ont été inaugurés

Aujourd'hui, les deux premiers nichoirs à chauve-souris pour lutter contre les moustiques ont été installés à la Maison de la musique, le premier panneau d'affichage optimisé est érigé Place Malacher, les arbres fruitiers ont été plantés au verger urbain à la Plaine-Fleurie, l'aire de jeux devant l'école du Haut-Meylan fait déjà le bonheur des enfants, et la première boîte à livre est déjà opérationnelle dans le parc des Aiguinards. Même si certains sont encore en cours de finalisation, les premières pierres ont toutes été posées au cours du mois de mai. Et c'est sous le signe de la convivialité, du plaisir partagé d'habiter à Meylan, et de bénéficier d'un dispositif de démocratie participative permettant à chacune et chacun de proposer ses « idées folles » pour la commune, qu'elles se sont déroulées.

Mais un budget participatif, c'est quoi déjà ?

Un budget participatif est une forme de partage de pouvoir entre l'exécutif d'une commune, le maire et le conseil municipal, et les citoyennes et citoyens. Cette démarche de démocratie participative consiste à consacrer une partie du budget d'investissement annuel à la réalisation de projets d'initiative citoyenne. Ce sont les habitantes et habitants qui soumettent leurs idées, qui votent pour leurs préférées, et la collectivité s'engage à réaliser toutes celles qui entrent dans l'enveloppe budgétaire dédiée. Chaque idée est étudiée. Si elle respecte bien les principes du règlement, elle est communiquée aux services municipaux pour instruction. En lien direct et constant avec les déposés d'idées, ces derniers s'occupent de les transformer en projets : chiffrage, vérification réglementaire, localisation... toute la technicité des agents de la Ville est mise au service de leur faisabilité. Les idées ayant pu être transformées en projets sont ensuite mises au vote, et ce sont les Meylanaises et les Meylanais qui choisissent leurs préférées. Celles ayant recueilli le plus de voix sont ensuite réalisées.



→ Durant le mois de mai, les cinq projets du budget participatif 2021 ont tous été inaugurés. Autant de belles occasions de remercier les porteurs de ces projets pour leur engagement.

60 000 euros pour l'édition 2022-2023

Pour ce deuxième budget participatif, le conseil municipal a voté une enveloppe budgétaire de 60 000 euros, soit 40 000 euros de plus par rapport à la première édition, qui a disposé de 20 000 euros. Une volonté affirmée de pouvoir réaliser des projets de plus grande ampleur ou en plus grand nombre, selon l'issue du vote. Le lancement est prévu le samedi 3 septembre, lors du Forum des associations. Un stand sera d'ailleurs installé, équipé du nécessaire pour déposer son idée, tant en version numérique qu'au format papier.

Anaïs Leon-Serrano

Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr, rubrique « jeparticipe »



Votre élue



Dominique Pernot,
conseillère municipale
déléguée au budget participatif

Chacun peut agir !

Vous souhaitez faire baisser vos factures, améliorer votre confort, tout en agissant contre le dérèglement climatique et pour la qualité de l'air ? Différents dispositifs d'accompagnement et d'aides financières développés par la Métropole permettent de concrétiser vos projets.



→ La Métropole propose un soutien financier aux propriétaires de maisons individuelles souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique. Des visites d'habitats rénovés permettent de s'informer très concrètement.

Depuis 2021, Grenoble-Alpes Métropole propose aux propriétaires de maisons individuelles de financer une partie de leurs travaux de rénovation énergétique.

Inciter et accompagner la rénovation énergétique des habitats individuels

Baptisé « Mur Mur – Maisons individuelles », ce dispositif s'appuie sur les compétences de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), qui offre aux propriétaires un conseil personnalisé, technique et juridique, tout au long du processus de rénovation. Elle veille aussi à ce qu'ils bénéficient des aides cumulatives auxquelles ils ont droit - de l'Etat, du Département, des fournisseurs d'énergie. Elle recommande même des professionnels locaux de l'éco-rénovation préalablement labellisés. Concrètement, en fonction des ressources du propriétaire, de l'ampleur et de la qualité des travaux envisagés, l'aide de la Métropole se chiffrera entre 1 000 et 11 500 €. Au total, les aides cumulées des collectivités et de l'Etat pourront couvrir jusqu'à 100 % des dépenses pour les ménages les plus modestes. L'objectif de la Métropole est de rénover 20 % du parc des maisons individuelles, soit 9 000 maisons d'ici 2030.

La Métropole, qui a fait de l'amélioration de la qualité de l'air une priorité sur son territoire, a mis en place de nombreuses actions pour ramener les concentrations de particules fines à des niveaux préconisés par l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale de la santé. Avec la prime de renouvellement des appareils individuels de chauffage à bois, lancée en 2015, et doublée en septembre 2018, elle agit en direction du secteur résidentiel.

Aider au remplacement des appareils de chauffage au bois anciens ou défectueux

Le chauffage individuel au bois devient très polluant s'il est ancien, mal installé ou pas entretenu. Un foyer ouvert mal entretenu émet, par exemple, jusqu'à 100 fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récent correctement installé, et affiche un rendement de 10 % quand celui d'un poêle récent est de 80 %. Afin d'inciter au remplacement des appareils de chauffage à bois anciens et défectueux (poêles à bûches, inserts, datant d'avant 2002 et tous les foyers ouverts), Grenoble-Alpes Métropole propose un financement de 1 600 € à 2 000 € avec sa Prime air-bois en fonction de ses ressources, pouvant représenter plus de 50 % de l'opération. Un vrai coup de pouce financier, auquel s'ajoute l'économie de combustible, qui permettent un retour sur investissement rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

Sandrine Delobelle

 Renseignements à l'Agence locale pour l'énergie et le Climat (Alec), partenaire technique de Grenoble Alpes Métropole : 04 76 00 19 09 ou 0801 902 138 (appel gratuit depuis un fixe ou mobile) alec-grenoble.org et sur grenoblealpesmetropole.fr.

Informez et conseillez

■ La Ville travaille avec le service Info énergie de l'Isère, porté par l'Alec, afin de faire profiter les habitants de conseils gratuits et d'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois en mairie, des conseillers sont à la disposition des Meylanaïses et Meylanaïses pour répondre à leurs questions sur la rénovation performante, l'isolation, les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, les modes de transport doux, la consommation responsable et les aides financières. Prochaine permanence : 22 septembre, de 9 h à 12 h.

■ Afin d'apporter une information ciblée et pertinente, la Ville organisera cet été une campagne de sensibilisation et d'accompagnement concernant les énergies. En juillet, puis de mi-août à mi-septembre, 2 emplois saisonniers, recrutés pour cette opération, iront à la rencontre des habitants en maison individuelle, dans le quartier du Haut-Meylan. Ils leur apporteront toutes les informations utiles sur la rénovation énergétique et le chauffage au bois. Aux personnes envisageant des travaux de rénovation et ou de remplacement, ils présenteront les aides financières mises en place par la Métropole.



Oui pub, la Métropole sélectionnée pour tester ce dispositif : pour recevoir des prospectus dans sa boîte aux lettres, il faudra désormais coller un « oui », l'absence d'opinion exprimée ayant même valeur que le « stop ». Durant trois ans dans le cadre de la loi Climat et Résilience, quinze collectivités dont notre Métropole, expérimenteront ce dispositif visant à réduire le volume des déchets papier à traiter, en l'occurrence les imprimés publicitaires. Concrètement, à partir du 1^{er} septembre 2022, la distribution de

prospectus dans les boîtes aux lettres deviendra interdite dans les 49 communes métropolitaines, sauf si l'autorisation est indiquée de manière visible sur sa boîte. Ce changement majeur permettra à chacun de choisir s'il veut, ou non, recevoir des imprimés publicitaires, mais aussi d'encourager la publicité « responsable », de réduire le gaspillage papier, de sensibiliser à la réduction des déchets et aux bonnes pratiques. Les adhésifs Oui pub sont disponibles gratuitement aux accueils de l'Hôtel de ville et de la Métropole, sur demande au 0800 500 027 (appel gratuit) ou par le formulaire en ligne de demande de documentation : [demarches.grenoblealpesmetropole.fr service déchets/demander un document](https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/service-dechets/demander-un-document). Ils ne sont pas obligatoires, ils peuvent être découpés ou encore la simple mention manuscrite OUI PUB sur la boîte aux lettres suffit. Plus d'infos : 0 800 500 027 - grenoblealpesmetropole.fr

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

VÉRONIQUE CLERC

Maire-adjointe déléguée à l'enfance
Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



Nous avons appris fin mai que l'Association des Familles Meylanaïses (AFM) avait pris la décision de ne pas poursuivre l'organisation de l'accueil de loisir des 3-6 ans dans la commune, au-delà du 6 juillet prochain.

Les bénévoles impliqués dans cette association ont tout essayé pour pouvoir continuer à offrir ce service aux familles meylanaïses et nous les remercions sincèrement pour leurs efforts. C'est une association historique de la commune que nous voyons disparaître à regret. La grande majorité des familles a bénéficié de ses excellents services.

Il n'était pas concevable que cet accueil extra-scolaire des plus petits de nos concitoyens disparaisse dans notre commune. Nous avons travaillé d'arrache-pied avec les services de la Ville pour trouver en un temps record une solution, afin de le maintenir. C'est finalement un accueil géré directement par les services municipaux qui sera organisé dès le 8 juillet. Les locaux et horaires de l'AFM seront conservés, tout comme le personnel d'animation qui sera celui qui travaillait déjà pour l'AFM ou durant les temps périscolaires.

Ce sera d'ailleurs positif pour ces animateurs qui n'auront plus qu'un employeur - la Ville. Nous avons déjà souhaité annualiser leurs contrats à notre élection, afin de les dé-précariser.

C'est une solution mise en œuvre pour cette année en urgence par les services de la Ville que nous remercions sincèrement. Nous allons nous atteler dans les prochains mois à évaluer la meilleure solution pour le long terme.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale
Réunissons Meylan



Bilan décevant de la majorité après deux ans de mandat

Nous sommes 7 élus de la liste de Joëlle Hours représentant 47% des meylanaïses qui nous ont fait confiance. Depuis deux ans, nous nous sommes efforcés d'être une « minorité » constructive. Force est de constater qu'une meilleure écoute de nos propositions de la part du Maire aurait permis de valider d'autres choix pour le mieux-vivre des meylanaïses.

2 ans perdus avec un projet Mi-plaine ambitieux et couteux de démolition de l'école et suppression d'un gymnase pour s'orienter enfin vers un projet réaliste de rénovation de l'école et du gymnase des Aiguinards, pour lequel nous avons plaidé en vain. Notre jeunesse attendra !

Une marche forcée pour toujours plus de logements le plus vite possible. Une telle précipitation pour un rattrapage n'est ni soutenable ni nécessaire puisque la loi 3DS récemment votée, repousse l'échéance. Toujours plus de béton. La biodiversité attendra !

La décision de la vente du château de Rochasson pour un projet d'habitat participatif, alors que les Meylanaïses sont très attachés à ce patrimoine. L'attractivité de Meylan attendra !

La vente du terrain d'athlétisme de 22 000m² à l'entrée de Meylan vers Athanor, site remarquable et haut lieu de l'athlétisme. Une opportunité manquée avec la métropole pour en faire une halle d'athlétisme pour les jeunes, pour la compétition et un parcours santé pour tous. Nos sportifs attendront !

Quant aux sujets concernant l'insécurité, les incivilités et les relations avec les associations... Ils ne peuvent plus attendre !

L.Gaddas, J. Hours, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot, C. Sabonnadière, Y. Yem,
Contact@reunissonsmeylan.fr

INITIATIVE

Emoface, l'émotion à fleur d'écran

Basée au Tarmac, cette startup lance la version smartphone de son application, destinée à faciliter la communication des personnes souffrant de difficultés socio-émotionnelles. Une jeune entreprise qui rejoint la dynamique inclusive de Meylan.



→ L'équipe d'Emoface au grand complet.

L'inclusion des personnes en situation de handicap passe notamment par une meilleure communication de leurs émotions. Mais comment faciliter le contact avec celles souffrant notamment de troubles du spectre de l'autisme (TSA) et leur permettre de mieux exprimer leurs joies, leurs inquiétudes ou leur colère ? La jeune startup Emoface s'est engagée sur ce terrain délicat. Et familier : Mayra Lima, l'une des deux associées du projet, a une sœur autiste. Son sujet de mémoire à la fin de ses études portait sur la manière dont le graphisme peut rapprocher le monde de l'autisme du milieu ordinaire. Il y a cinq ans, elle a rencontré Adela Barbulescu, qui venait de terminer une thèse en informatique, consacrée à la génération d'émotions sur les avatars en 3D. Adela envisageait alors la création d'une application pour aider à déchiffrer les expressions faciales et les émotions. Ensemble, elles ont décidé de capitaliser leurs connaissances pour créer cet outil à double vocation pédagogique et humaniste. Ainsi est née Emoface, mûrie au sein de l'incubateur SATT Linksium à Grenoble, avant de recevoir le soutien de nombreux programmes et organismes : Gate1, Innovators for children, Fondation Jacques Chirac, Réseau Entreprendre Isère...

Recherche testeurs meylanais

Derrière les personnages en 3D d'Emoface, des algorithmes d'intelligence artificielle génèrent des animations basées sur des données enregistrées avec des acteurs réels, afin de nuancer au maximum les expressions. « Nous avons créé un environnement doux et fluide pour rassurer l'enfant souffrant de TSA », complète Mayra. Les progrès de l'utilisateur sont d'ailleurs visualisables. Si l'application s'adresse en premier lieu au jeune public souffrant d'autisme, elle entend s'ouvrir au plus grand nombre : les enfants neurotypiques dès trois ans, les professionnels de santé lorsqu'ils ont besoin de s'adresser à un ou plusieurs enfants, et bien sûr les parents, notamment dans leur communication affective. Dans une démarche d'optimisation permanente, la startup réalise des tests deux fois par semaine avec des enfants. Elle recherche d'ailleurs des expérimentateurs meylanais : familles, écoles et associations sont invitées à contacter l'entreprise. Qui mène en parallèle le projet Emocare, un dispositif pour sensibiliser les professionnels du corps soignant à mieux prendre en charge une personne autiste en milieu médical. « L'enjeu est de créer une expérience immersive pour que les enfants réussissent à communiquer leurs symptômes et acceptent d'aller aux urgences », complète Mayra. Les deux codirigeantes envisagent une levée de fonds d'ici la fin de l'année pour apporter de nouveaux enrichissements à l'application et aborder le difficile marché de la thérapie digitale.

Richard Gonzalez

→ Emoface : disponible sous format iOS et Android, sur les tablettes et, depuis le mois de mars, les smartphones. Développée pour l'instant en français, anglais, roumain et portugais, et bientôt dans d'autres langues. emoface.fr – contact@emoface.fr

EN BREF

Le Tarmac : une attractivité inégalée

Avec 68 créateurs rencontrés en 2021, le Tarmac, la pépinière métropolitaine d'entreprises située à Inovalée, a enregistré une croissance de plus de 58 % des demandes entrantes. Demandes qui reflètent la diversité de l'incubateur : 16 projets deeptechs, 15 porteurs de projet internationaux dans le cadre du label French Tech Visa, 29 porteurs de projets de plateformes / applis, 8 porteurs de projets sportech / smarttech. Sur ces 68 créateurs rencontrés, dont la majorité était à un stade d'avancement trop en amont pour rejoindre l'incubateur, 15 startups ont rejoint le Tarmac : 2 projets internationaux French Tech Visa : la startup indienne Adaptiv et la startup russe Teleportour, 2 projets French Tech Tremplin : Expire et Ilo, 5 projets deeptechs. Côté activité, ce sont 8 startups « industrielles » smart technologies / IOT et 7 startups digitales. Du point de vue économique, le bilan de conjoncture annuel du Tarmac affiche lui aussi une météo au beau fixe.

Pour les 43 startups incubées (soit 43 % de plus que les années précédentes), il enregistre un chiffre d'affaires (CA) 2021 cumulé de 6,7 M€, ce qui représente une croissance de 41% par rapport au CA 2020. Ces startups ont bénéficié de près de 15 M€ de financement, et ont contribué à la création de 170 emplois, dont 61 en 2021. Quant aux startups sorties du Tarmac, elles ont généré un CA 2021 de plus de 12 M€, soit un chiffre record de 45 % de croissance, ont bénéficié de 13 M€ de financement et créé plus de 185 postes.

En 8 ans, le Tarmac affiche donc un excellent bilan avec : 85 startups en activité (82 % de pérennité !), 775 emplois créés, 81 % d'implantations sur le territoire en sortie d'incubation (dont 54 % sur Inovalée), 103,4 M€ de CA réalisé en cumulé, 153,6 M€ de financements obtenus en cumulé. Et 2022 a bien démarré, puisqu'en 3 mois, le Tarmac avait déjà accueilli plus de 17 porteurs de projets... www.tarmac.inovallee.com

En chiffres

1%

de la population mondiale souffre de troubles autistiques

700 000

personnes sont concernées en France

120 000

personnes concernées en France ont moins de 20 ans

COMMERCES

Thierry Garapon, de la fourchette au couteau



On croyait le métier disparu, bien à tort. Le rémouleur, qui rend aux lames tout leur tranchant, fait toujours tourner sa meule. Thierry Garapon, passionné par les outils de cuisine, s'est reconverti dans l'affûtage après une dizaine d'années derrière les fourneaux et quinze autres en tant que traiteur itinérant. Il a obtenu son diplôme d'artisan affûteur l'an passé, après trois semaines de formation dans l'unique

école européenne, basée dans le Gers, avant d'équiper son camion-atelier de toutes les petites machines nécessaires à son métier. Car oui, un bon rémouleur doit savoir se servir des meules, tourets, équilibreuse et autres machines à dessertir, en visant la précision, l'angle et l'efficacité pour tous les outils qu'on lui confie. Un métier finalement plus que jamais dans l'air du temps : « *Plutôt que de jeter vos vieux couteaux et outils coupants, pensez à leur donner une seconde vie ! C'est meilleur pour la planète.* » Thierry Garapon propose ses services auprès des professionnels, restaurants, coiffeurs, espaces verts ou encore professionnels du bricolage, en se déplaçant lui-même sur le lieu d'activité. Il est également présent sur un nombre croissant de marchés de l'agglomération, dont celui des Aiguinards, place de la Louisiane, le samedi matin. « *Les particuliers aussi ont besoin d'outils qui coupent, maniés avec fluidité sans avoir à forcer* », explique-t-il, tout en évoquant le geste de son grand-père, fermier dans les Chambarans, qui aiguisait ses outils sur sa meule à eau. La transmission, parfois, ne tient qu'à un fil...

Richard Gonzalez

→ Thierry Garapon est présent les samedis matins au marché des Aiguinards, place de la Louisiane - laffuteur-dauphinois.fr - 06 74 59 08 45

Il en connaît un rayon !



Biclou et Bike-e, ça sonne comme le titre d'un dessin animé. Et le dessin qui anime Bernard Bessière derrière cette enseigne, c'est de réparer les vélos, les classiques « à énergie musculaire », comme les vélos à assistance électrique. L'atelier est ouvert depuis le mois de mai, 13, rue des Lilas, à la place de l'ancien restaurant le Tandem, que Bernard et son épouse ont tenu pendant six ans. « *Le Tandem, un nom*

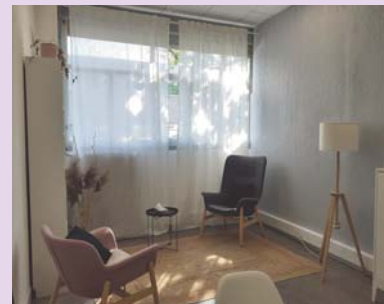
prédestiné quand on se lance ensuite dans le vélo », sourit-il. Le Covid et les confinements répétés avaient eu raison de son enthousiasme à perpétuer l'aventure gastronomique, alors Bernard Bessière s'est lancé dans l'aventure du vélo, l'une de ses passions. « *Il était surtout important pour moi de garder le contact avec la clientèle de proximité, j'y suis très attaché.* » Sa formation de deux mois et demi au CNPC Sport Business Campus l'an passé a été validée par un certificat de qualification professionnelle. Et le voilà lancé. Dans son atelier trônent d'antiques bécanes à côté de VTT dernier cri, pour lesquels il faut régler les freins, changer la selle ou revoir le pédalier. Deux formules révision sont aussi proposées, standard ou tranquillité. Il y a les vélos que les habitants lui confient, à la minute ou en réparation longue durée, mais aussi ceux qu'ils souhaitent vendre : Bernard fait du dépôt-vente. « *Avec une toute petite marge, car je veux d'abord rendre service et créer du lien.* » Cerise sur le gâteau : Biclou et Bike-e fait aussi office de magasin d'accessoires. Urbain ou sportif, le cycliste y trouvera casques, éclairages et autres jolies sonnettes.

Richard Gonzalez

→ 13, rue des Lilas – Du lundi au samedi sauf le mardi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
04 56 24 69 48

EN BREF

Une nouvelle psychologue clinicienne à Meylan



Johanna Limone s'est installée fin 2021 au sein de l'espace pluridisciplinaire Ginkgo, 3a chemin des Prés.

Cette psychologue diplômée d'État a travaillé durant seize ans au CHU de Grenoble, notamment en hôpital de jour de réadaptation cardiaque où elle a rencontré des patients avec un parcours médical souvent très compliqué.

« *J'ai fait le choix du libéral pour accompagner les personnes dans la durée, leur offrir un véritable espace d'accueil et de parole* », explique-t-elle. Johanna Limone propose un travail d'écoute et d'échange, si besoin en utilisant l'hypnothérapie médicale. Elle vient également de suivre une formation en thérapie intuitive à l'école de Draguignan. Elle s'adresse aux adultes et jeunes adultes pour toutes problématiques.

Contact : 06 85 14 92 09

ASSOCIATIONS

Tous au 36^e Forum !

Rendez-vous annuel incontournable de la rentrée, ce Forum permet aux associations, toujours aussi nombreuses, de valoriser leurs initiatives et actions. Un moment de rencontre très convivial pour toutes et tous.

Samedi 3 septembre, venez découvrir ou redécouvrir les activités sportives, culturelles, socioculturelles ou artisanales proposées par près de 90 associations. Véritable vitrine de la vie associative meylanaise, le Forum est une belle occasion de faire plus ample connaissance avec les équipes dirigeantes et les animateurs toujours autant dynamiques du tissu associatif local. Mais aussi celle de repérer des activités à pratiquer, auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé. Parmi les nombreux stands, vous retrouverez celui de la Ville qui vous renseignera sur les différents services publics, tels que le service Enfance et Jeunesse, le CRC, la Maison de la musique, le CINE... Ce Forum marquera aussi le lancement de la 2^e édition du budget participatif. Vous (re)découvrirez son fonctionnement, les outils mis à disposition et pourrez

échanger et poser toutes vos questions pour savoir comment contribuer. Parallèlement, c'est également le rendez-vous de la Bourse aux livres, organisée par les bibliothèques. Elles profitent de la période estivale pour « désherber » (ranger et renouveler leurs livres), afin d'optimiser leurs collections, et donc de ce moment pour proposer ces ouvrages déclassés. Vendus entre 1 et 3 euros, ils permettent aux amateurs de lecture d'assouvir leur passion avec un tout petit budget. Et cette année, les amateurs de musique ne seront pas en reste, puisqu'une Bourse aux vinyles sera également organisée.

→ Samedi 3 septembre, de 8 h 30 à 13 h 30, au gymnase du Charlaix, chemin du Monarié. Buvette sur place, tenue par un groupe de jeunes d'Horizons. Contact : 04 76 41 69 77

HORIZONS

Une toile sous les étoiles



Avec l'été revient ce rendez-vous attendu par les amateurs de cinéma, organisé par l'association Horizons. Des séances de cinéma en plein air, ouvertes à toutes et tous et gratuites, qui savent

mêler convivialité avec la complicité des Unions de quartiers, de l'EMGB et joie de se faire une toile sous les étoiles... Au programme : jeudi 30 juin dès 20 h au parc des Aiguinards, *Antoinette dans les Cévennes* de Caroline Vignal ; mercredi 24 août, dès 19 h 30 au parc du Bruchet (sous le lycée du Grésivaudan), *Yakari* de Xavier Giacometti et Toby Genkel. Animation musicale par l'Espace Musical Gaston Baudry, jeux, apéritif offert par les Unions de quartiers, échanges entre amis, familles... en attendant la tombée de la nuit et le lancement de la projection. Alors confortablement installé dans un transat, sur une chaise ou une couverture, il suffit de laisser la magie du cinéma opérer.

→ Prévoyez votre siège, votre pique-nique et vos propres contenants et couvertures. En cas de mauvais temps, consultez : www.horizons-meylan.com

REPAIR CAFÉ MEYLAN

Réparer plutôt que jeter !



Votre lampe reste désespérément éteinte, votre machine à café fonctionne une fois sur deux, votre écran est noir... ? Venez au Repair Café de Meylan ! Dans une ambiance conviviale, les réparateurs bénévoles de cette association réparent vos objets

en panne ou cassés et transportables. Attention cependant, la réparation n'est pas garantie, les objets apportés pouvant se révéler irrépares. Mais le but est bien de tenter de donner une seconde vie à ces objets plutôt que de les jeter ou de les abandonner en ressourcerie.

Si l'objet est réparé, le demandeur est invité à faire un don (montant indicatif : 5 euros).

→ Ouvert tous les mardis après-midi, de 14 h à 18 h, LCR du Granier, rue des Tisserands, face au 29 bis avenue du Granier 06 27 14 90 39 - repaircafemeylan@gmail.com <http://repaircafemeylan.fr>

PORTRAIT

Daniel Thonon Au service des oiseaux

Passionné par l'observation de la faune depuis son enfance, il est l'un des administrateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de l'Isère depuis une dizaine d'années, et correspondant local de l'association depuis quatre ans.

« Neuf fois sur dix, on ne voit rien d'extraordinaire. Mais l'observation des oiseaux n'en reste pas moins passionnante, parce que ça change en permanence. Et l'on n'est jamais à l'abri d'une bonne surprise, lorsqu'une espèce rare arrive à Meylan. Il y a deux ans, un plongeon imbrin - un oiseau des mers arctiques - était resté un mois sur le lac de la Taillat. » Voilà pourquoi Daniel Thonon reste passionné par cette discipline, à laquelle il s'adonne depuis une vingtaine d'années. Au-delà des oiseaux, ce Meylanais de 63 ans est un amoureux de la nature depuis son enfance. « J'ai toujours aimé m'y promener et observer les animaux. Je peux passer du temps à essayer de repérer les grands prédateurs - loups, lynx... - en pistant leurs traces. J'avais pris en photo un chat forestier au-dessus de Rochasson il y a un an et demi, c'était une première à Meylan. L'observation de la faune, c'est beaucoup de patience et d'écoute. Du coup, c'est un peu plus facile avec les oiseaux, d'autant que les bases de données en ligne - en particulier sur www.faune-isere.org - sont plus fournies pour les oiseaux. » Ce préretraité aime passer du temps à consulter les guides ou banques de données après ses sorties,



pour comprendre ce qu'il a observé et ainsi progresser dans sa connaissance ornithologique.

En tant que correspondant local de la LPO, ses missions sont multiples. Il est l'interlocuteur de la Ville pour certains aménagements, comme la pose, cet hiver, de nichoirs à moineaux sur le bâtiment des Archives municipales. Il se charge aussi d'organiser des sorties de prospection et de suivi, pour connaître l'état de la faune dans la commune. Il a ainsi participé à l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale, il y a un an et demi. Sans oublier son rôle de représentant de la LPO au sein du comité de site de l'Espace naturel sensible de la Taillat, et celui de « contact pour les personnes qui se posent des questions sur les oiseaux, comme par exemple, savoir où installer un nichoir ou une mangeoire ».

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

La petite et la grande histoires en cartes postales



L'an dernier, lorsqu'un passionné d'histoire locale a indiqué aux Archives municipales qu'il était vendeur de ses cartes postales anciennes (CPA) de Meylan, la Ville n'a pas hésité à en faire l'acquisition.

Elles sont venues compléter celles qu'elle possédait déjà. Les Archives conservent ainsi désormais une grande série de CPA de Meylan auxquelles s'ajoutent des cartes semi-modernes. Une belle collection de 58 cartes au total, qui racontent en partie l'histoire de Meylan à travers leur recto illustré d'une photo. Afin de les partager largement, elles seront au cœur de l'exposition organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre. Les visiteurs découvriront le Clos des Capucins bien sûr, fleuron du patrimoine meylanais, qui méritait bien une carte postale, mais aussi les berges de l'Isère, l'ancienne gare du Bachais ou encore l'ancienne mairie. Quelques-unes d'entre elles permettront de jouer au

jeu avant/après grâce à des photos actuelles représentant les mêmes sites que ces CPA en grand format. On observera que certains n'ont pas du tout évolué, alors que d'autres sont méconnaissables ! Mais cette exposition s'intéressera également au verso de ces cartes - NDLR : à partir de 1904, le recto est entièrement occupé par l'illustration et le verso est réservé à la correspondance et à l'adresse. Des QRcodes permettront au public d'accéder à la version audio de ces messages. Ici le mini-récit d'une balade aux alentours de Meylan, là la préparation d'un retour de vacances et ici encore le témoignage d'un blessé de la 1^e guerre mondiale. La petite histoire rencontrera la grande...

Sandrine Delobelle

→ Exposition au Clos des Capucins à partir du 17 septembre, qui se prolongera jusqu'au 7 novembre. Les cartes originales seront visibles les 17 et 18 septembre dans la grange du Clos des Capucins, à partir du 19 septembre à la bibliothèque du Haut-Meylan, à partir du 10 octobre aux Archives. A noter : le 16 septembre à 18 h 30, lecture d'extraits des Mémoires de Berlioz par des bibliothécaires de la Ville.

GYMNASE DES BUCLOS

Fermeture administrative
pour raison de sécurité

Six ans après l'incendie criminel dont il avait été victime en février 2016, puis les restrictions d'utilisation liées à la crise sanitaire, le gymnase des Buclos est de nouveau fermé, à cause de malfaçons préoccupantes décelées sur la toiture métallique de la salle de gymnastique, qui venait d'être totalement refaite. Des anomalies sur les poutres métalliques de cette toiture ont en effet été remarquées à l'œil nu, au début de l'année 2022. Mandaté par les élus, un bureau d'étude indépendant s'est alors rendu sur place et a conclu à un risque d'effondrement

de la toiture, puis de l'ensemble du gymnase après des études plus poussées. Dès lors, le maire n'a eu d'autre choix que de procéder à la fermeture administrative complète du gymnase le 7 mars dernier, pour une durée indéterminée. Les poutres métalliques continuent de bouger et la toiture de la salle de gymnastique va devoir être démontée, puis reconstruite, impliquant une longue fermeture de cette salle. A court terme, la toiture fragilisée doit être étayée de piliers dans la salle de gymnastique, afin que le risque d'effondrement de l'ensemble du bâtiment soit supprimé. Si la priorité pour la Ville est de pouvoir rouvrir le plus rapidement possible le plateau sportif, très utilisé par le collège des Buclos et les clubs sportifs, le calendrier exact des travaux et la date de sa réouverture, puis des vestiaires, du dojo et de la salle de danse, sont encore incertains et dépendront de la coopération des entreprises impliquées

dans les malfaçons, de l'avancée des actions entreprises en justice et des possibilités techniques pour poser des piliers de renforcement.

Dans un courrier adressé aux usagers, le maire, Philippe Cardin, a rappelé :

« Ces fermetures et travaux, qui coûteront plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires à la commune, sont indépendants de notre volonté et sont liés à une longue chaîne d'erreurs et de responsabilités depuis 2016. Des procédures judiciaires ont été lancées pour obtenir des réparations à la hauteur du préjudice, et des décisions ont d'ores et déjà été prises concernant l'organisation et la chaîne hiérarchique des services municipaux. » En attendant, la Ville s'efforce de trouver des solutions alternatives et prépare la rentrée 2022 de manière à répondre au mieux aux besoins de tous les usagers du gymnase des Buclos.

Martin Léger

CRC



Envie d'apprendre à chanter, jouer d'un instrument ou même faire du théâtre ? Le CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal) est fait pour vous ! Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-23 sont ouvertes jusqu'au 6 juillet.

En plus des traditionnels pianos, guitares, violons, clarinettes ou saxophones, saviez-vous que le CRC propose de la batterie, de la guitare et de la basse électrique, de la viole de gambe ou encore de l'euphonium ? Et du classique à l'électroacoustique, en passant par le jazz, la musique ancienne et les musiques actuelles (y compris la musique assistée par ordinateur), tous les répertoires sont explorés par

Les inscriptions
sont ouvertes !

la trentaine d'enseignants du CRC. Vous pouvez aussi apprendre le chant. Et pourquoi pas dans une chorale ? « Chanter à plusieurs, c'est sympa ! C'est un moment de détente, de partage. C'est à la fois ludique et technique », résume l'agent en charge des inscriptions. Ces chorales s'adressent aux 6-18 ans, la Prem's étant plus spécifiquement pensée pour les élèves du CP au CE2, le Cri du Chœur du CM1 à la 5^e, et le Chœur de Jeunes à partir de la 4^e. A noter aussi que des ateliers « Voix enfants », davantage tournés vers l'apprentissage des techniques vocales, sont également proposés à partir de 8 ans.

Depuis l'an passé, il est possible de s'initier au théâtre. Au programme : travail technique du jeu d'acteur,

improvisations scéniques et ateliers d'écriture, représentations et lectures publiques, rencontres et masterclass avec des artistes invités, etc. Le tout avec des méthodes pédagogiques adaptées à chaque tranche d'âge. « L'éveil » (1 h 30 par semaine) s'adresse aux 8-11 ans, l'initiation aux 12-14 ans (2 h par semaine), alors que le cycle 1 (4 h par semaine, sur une seule séance) démarre à 15 ans. Des stages adultes (un par semestre, soit quatre ou cinq samedis matins) pourraient aussi être proposés selon la demande. A noter que pour la chorale et le théâtre, il est possible d'effectuer une ou deux séances d'essai.

Martin Léger

➔ Plus d'infos au 04 76 41 69 64
Inscriptions en ligne dans l'Espace famille,
sur meylan.fr.



- 1** Balades estivales
Du 5 juillet au 30 août
- 2** Fête nationale
13 juillet
- 3** La piscine des Buclos
se met à l'heure d'été
Du 2 juillet au 31 août
- 4** Concert gratuit et en plein air
Matt Fred'M et +++
16 septembre
- 5** Exposition « Le beau Meylan »
Tout l'été

HEXAGONE



Une saison nouvelle promouvant les arts sciences, visuels et numériques

L'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences dévoilait le 14 juin dernier sa saison 2022-2023. Avec l'arrivée de son nouveau directeur, Jérôme Villeneuve, en novembre dernier, la salle meylanaise affiche résolument sa place singulière dans le paysage culturel local : arts sciences, arts visuels et arts numériques jalonnent désormais toute sa programmation. Ingénieur de recherche à l'Université de Grenoble-Alpes et au CNRS, le jeune directeur entend ouvrir la salle à des spectacles hybrides et à de nouvelles écritures, plus immersives et interactives.

Pour marquer cette identité particulière, l'Hexagone proposera trois soirées #AV de performances audiovisuelles où les artistes auront carte blanche pour marier tous les registres actuels de l'image et du son. Chaque soirée verra deux performances, avec un bel entracte au milieu, durant lequel des brasseurs locaux seront invités à désaltérer le public. A travers les deux prismes « arts-sciences » et « arts numériques », la programmation 2022-2023 mettra en outre l'accent sur le schisme actuel entre « nature » et « société ». A noter tout particulièrement les deux spectacles « *Fukushima* » (œuvre musicale / théâtre / rencontre) et « *Le problème lapin, cartographie 7* » dans le cadre de l'Atlas de l'anthropocène qui sera présenté dans 9 théâtres de l'agglomération. L'Hexagone, déjà bien ancré dans son territoire, va en effet renforcer son partenariat avec les autres équipements métropolitains, voire du sillon alpin, avec la Scène nationale de Chambéry, Malraux, à travers la première édition du DAME festival. Des lieux insolites seront aussi investis dans la commune ou ailleurs, pour sortir le spectacle vivant de ses murs et aller chercher de nouveaux publics. Au total, ce ne sont pas moins de 30 spectacles qui sont programmés pour cette saison 2022-2023, dont 5 en duo et 4 pour le jeune public (5-6-8 ans et adolescent). Arnaud Chevalier et Isis Fahmy en sont les deux artistes associés.

Pascale Mourain

➔ A noter : Biennale Expérimenta, du 12 au 22 octobre, avec des spectacles, le Salon, le Forum, mais aussi une exposition à la Bastille ! www.theatre-hexagone.eu

agenda

CULTURE

Tout l'été

Exposition « Le beau Meylan », Tantôt visible, tantôt discrète, souvent furtive, toujours parfaite...

La biodiversité fait partie de l'identité de la ville. Les photos de cette exposition ont été nichées sur Instagram, prises à Meylan, par des habitants ou des visiteurs, amoureux de la nature. Elles donnent à voir des espèces et essences remarquables. Parvis de l'Hôtel de ville

Jusqu'au 26 juin

Street art fest Grenoble

Alpes ! : depuis 2015, l'association Spacejunk Grenoble, sous la direction de Jérôme Catz, enrichit et met en valeur le territoire d'abord grenoblois, puis métropolitain, avec des œuvres disponibles 24h/24 et 7j/7. De nombreux artistes locaux, nationaux et internationaux sont invités à cet événement, constituant ainsi un ensemble d'œuvres remarquables tant par la qualité que par la quantité, la diversité et leur localisation. En 2022, la Ville rejoint cet événement en offrant aux artistes 3 façades : celles des Archives municipales, 12 avenue du Granier, de la MCPA, 2 avenue du Granier, et de la piscine, 14 avenue du Vercors. Meylanais et visiteurs sont invités à les découvrir.

Mercredi 29 juin

C'est l'été ! Le Rat'conteur

fait ses bagages ! On prend un chapeau et hop, on se pose dans l'herbe pour écouter des histoires. 10 h, bibliothèque du Haut-Meylan, de 3 à 6 ans ; 16 h 30, bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine dès 4 ans.

Jeudi 30 juin

Une toile sous les étoiles :

cinéma en plein air avec Horizons, « *Antoinette dans les Cévennes* ». Pour votre confort, prévoyez siège, pique-nique, contenants et couverts pour profiter de l'apéritif offert par l'union de quartier. En cas de mauvais temps, consultez www.horizons-meylan.com Dès 20 h, projection à la tombée de la nuit, parc des Aiguinards.

Vendredi 1^{er} juillet

Les petits concerts d'été :

« *Flûtes à gogo !* » Projet intercommunal d'ensembles de flûtes traversières de tous niveaux entre les CRC de Sassenage et Meylan. Entrée libre. 18 h 30, Maison de la musique.

Mardi 5 juillet

1,2,3... comptines : comptines à doigts et histoires pour les enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents... De 0 à 3 ans. 10 h à 10 h 30, bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine.

Mercredi 6 juillet

Atelier land art d'été : feuilles, cailloux, fleurs... La nature regorge de trésors pour composer de belles œuvres d'art éphémère ! Redécouvrez cette pratique artistique à la portée de tous. Tout public. 10 h à 12h, jardin partagé des Aiguinards.

11 juillet au 3 septembre

Egalité F/H : c'est pour

bientôt ? Exposition de dessins d'Anne Derenne. Sous son pseudo Adene, elle représente de manière percutante les injustices et violences faites aux femmes. 11/07 au 23/07, bibliothèque du Haut-Meylan ; 26/07 au 6/08, Bibliothèque François Gillet/Béalières ; 9/08 au 19/08, bibliothèque Pablo Neruda/Grand-Pré ; 22/08 au 3/09, bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine.

13, 20 juillet, 24, 31 août

Histoires et jeux : l'été, c'est le temps des jeux et des histoires ! En plein air et en partenariat avec Le Grenier des Jeux d'Horizons. De 10 h à 12 h : le 13/07, bibliothèque du Haut-Meylan, « *A la découverte des petites bêtes...* » ; le 20/07, jardin partagé des Aiguinards (bibliothèque Mi-Plaine en cas de pluie), « *Histoires et jeux au fil de l'eau...* » ; le 24/08, bibliothèque Pablo Neruda/Grand-Pré, « *Mystère, mystère...* » ; le 31/08, bibliothèque François Gillet/Béalières, « *En vélo, en voiture, en train... en route !* ». Pour les enfants de 3 à 8 ans.

Mercredi 24 août

Une toile sous les étoiles :

cinéma en plein air avec Horizons, « *Yakari* ». Pour votre confort, prévoyez siège, pique-nique, contenants et couverts pour profiter de l'apéritif offert par l'union de quartier. En cas de mauvais temps, consultez www.horizons-meylan.com. Dès 19 h 30, projection à la tombée de la nuit, parc du Bruchet.

Samedi 27 août

Les petits concerts d'été : musique ancienne et baroque par les ensembles de viole de gambe du collectif Viola da Gamba. Entrée libre. 15 h, Maison de la musique.

Mercredi 31 août

Les petits concerts d'été : dans les quartiers, concert des ensembles déambulatoires de l'Espace Musical Gaston Baudry, à travers un parcours. 18 h, Clos des Capucins, 18 h 30, place de la Louisiane, 19 h, pôle commercial des Buclos, 19 h 30, place des Tuileaux, 20 h Maison de la musique.

1^{er} au 24 septembre

Exposition d'art numérique : *Mon(t) Isère*. Œuvre collective, créée à l'initiative de l'artiste iséroise Pauline de Chalendar. Prêtée par la Médiathèque départementale de l'Isère. Bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine.

COUP DE CŒUR

Balades estivales

Entre flânerie et culture, redécouvrez l'histoire et le patrimoine écologique, architectural de Meylan : la Ville organise durant l'été chaque mardi matin de 10 h à 12 h (sauf le 2 août), des balades sur des thématiques différentes, prétextes à visiter, observer ou revoir.

- 5 juillet : « *Du Centre théologique à la place de la Louisiane* ». Avec une archiviste municipale et un animateur du Ciné.

Départ du Centre théologique Meylan-Grenoble, 15 rue de la Carronnerie.

- 12 juillet : « *A la découverte du sentier des arbres de Rochasson* ». Avec un animateur du Ciné. Rendez-vous devant l'accueil du Ciné.

- 19 juillet : « *Street Art* ». A la découverte des œuvres de street art nouvellement peintes sur les murs de la ville via un parcours, de la piscine des Buclos aux Archives municipales. Avec la responsable de l'action culturelle de la Ville. Départ devant le pôle commercial des Buclos.

- 20 juillet : balade santé « *Au fil des parcs* ». Pour reprendre une activité physique en douceur. Moment convivial ponctué de petits exercices de renforcement et d'étirement. Départ devant le CCAS ou Meyl'entraide. Prévoir des chaussures adaptées et sa gourde.

- 9 août : « *Du parc des Etangs au cimetière paysager du Gamond* ». Avec une archiviste municipale et un bibliothécaire. Lectures sous les arbres et visite du territoire à la limite de Montbonnot. Départ depuis le parvis de l'école élémentaire de Maupertuis.

- 16 août : « *Le cadran solaire et le parc du Cœur Vert* ». Avec une animatrice du Ciné. Départ au cadran solaire du parc du Bruchet.

- 23 août : « *Les castors de la zone humide du Monarié* ». Avec un animateur du Ciné et une archiviste municipale. Départ depuis le parking bas du gymnase du Charlaix (accès chemin du Vieux-Chêne).

- 30 août : « *Sur les pas de Berlioz* ». Avec une archiviste et une bibliothécaire municipale. Départ depuis la cour carrée du Clos des Capucins.

→ Sur inscription au 04 76 41 69 64.



agenda

Vendredi 16 septembre
Une rentrée très rock pour le concert gratuit et en plein air de septembre avec deux groupes grenoblois : Matt Fred'M et +++. Le groupe +++, sélectionné dans la Cuvée grenobloise 2021 des artistes émergents, est un trio qui aime les mélanges et associe poèmes, trap, polyphonies et rock indé dans ses chansons. De la pop sombre, mais tellement fraîche ! L'occasion d'écouter en live leurs singles emplis de positive attitude. Auteur, compositeur, interprète, Matt Fred'M est le fruit d'un mélange d'influences qui ne manquera pas de vous rappeler de grands noms ! Les membres du groupe, Fred, Loul, Raph et Phil jouent un rock anglo-saxon enivrant, personnel et percutant, porté par des textes socialement marqués. Retrouvez-les sur la scène outdoor pour la présentation de l'album *Tunnel*. 20 h, Maison de la musique.

17 et 18 septembre
Journées européennes du patrimoine : « Histoires de cartes postales », exposition de cartes postales anciennes sorties du fonds des Archives municipales. Lire p.20. Clos des Capucins. Visible jusqu'au 7 novembre. A noter : le 16 septembre à xx h, lecture d'extraits des *Mémoires* de Berlioz par des bibliothécaires.

LOISIRS

Judi 23 juin
L'été des marchés : vous ne connaissez pas le nouveau marché de producteurs bio ? Découvrez-le à l'occasion de l'action de la Métropole, « L'été des marchés ». Au programme : animations et dégustations, stands des producteurs locaux habituels, conseils pour consommer autrement, apprendre à confectionner ses sacs à provisions, emballages alimentaires et cadeaux. 16 h 30 à 19 h, place des Tuileaux.

Samedi 25 juin
Fête de la Saint-Jean : Moment festif, organisé par l'Union des habitants du quartier des Béalières pour petits et grands. Au programme : structure gonflable, jeux, lectures

théâtralisées et contes pour enfants avec marionnettes par les bibliothécaires, animation dansante et défilé aux lampions à la nuit tombée, avant le grand feu. Petite restauration sur place. A partir de 16 h, feu vers 22 h 30, coulée verte aux Béalières.

Vendredi 1^{er} juillet
Soirée Jeunes : pour fêter l'été 19 h 30 à 22 h 30, piscine des Buclos.

Mercredi 13 juillet
Fête nationale : Meylan célèbre la Fête nationale avec son traditionnel feu d'artifice, suivi d'un bal en plein air assuré par 2 DJ. Un moment festif et rassembleur aux couleurs de la République et de ses valeurs. Sur place, buvette tenue par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Meylan et glaces artisanales. 19 h à 1 h, feu vers 22 h, à la tombée de la nuit, parc du Bruchet.

Samedi 3 septembre
Forum des associations : pour découvrir la richesse du tissu associatif avec près de 90 associations, échanger et choisir ses futures activités. Sur le stand de la Ville, vous pourrez vous informer sur différents services (Enfance et Jeunesse, CRC, Maison de la musique, CINE...) et tout savoir sur le Budget participatif édition 2022. Sans oublier les Bourses aux livres et aux vinyles. 8 h 30 à 13 h 30, gymnase du Charlaix. Lire p.19.

Dimanche 2 octobre
Vide-greniers : avis aux chineurs ! L'UHQB organise la 3^e édition de ce moment convivial qui donne une seconde vie aux objets. Place des Tuileaux.

ZOOM

En route pour le sport

2^{ème} édition de cette manifestation sportive permettant aux adultes et enfants d'essayer différentes disciplines : sports de combat, de raquettes, collectifs... et de recueillir les premières informations nécessaires pour la saison à venir. Une cérémonie des Podiums sportifs clôturera la journée, à 18 h 30 au gymnase du Charlaix. Un diplôme sera remis aux sportifs meylanais qui se sont illustrés durant cette saison. Un show de trial époustouflant rythmera cet événement, suivi du verre de l'amitié.

→ Mercredi 31 août, de 14 h à 18 h, dans les gymnases et à la piscine des Buclos.



SPORT

2 juillet au 31 août
La piscine des Buclos se met à l'heure d'été : 10 h à 19 h tous les jours sauf le jeudi de 11 h 30 à 21 h, fermée les jours fériés. Mercredi, 14 h à 19 h, créneau réservé aux ados et jardin aquatique pour les enfants (jusqu'à 6 ans) dans le petit bassin ; jeudi, de 18 h à 20 h 30, matériels à disposition pour les enfants dans le petit bain (frites, tapis, anneau...) ; midi, après-midi et nocturnes, foodtruck présent pour une petite restauration pleine de saveurs (crêpes de toutes sortes) les mardis de 11 h 30 à 19 h et jeudis de 11 h 30 à 21 h. Transats à disposition, table de ping-pong (prévoir raquettes et balles), trampoline, ouvrages et revues dans le cadre de Nage en page accessibles gratuitement.

CITOYENNETÉ

Vendredi 16 septembre
Conférence consacrée aux transitions énergétique et écologique. 19 h à 21 h, Maison de la musique.

27 juin et 26 septembre
Séances du conseil municipal. A partir de 18 h, Heure citoyenne à 19 h 30. Celle du 27 juin sera consacrée aux risques majeurs. Salle du conseil municipal et en direct sur la chaîne YouTube.

SOLIDARITÉ

Vendredi 24 juin
Soirée de rencontre avec les familles ukrainiennes : face à la situation en Ukraine, nos jeunes conseillères et conseillers municipaux ont travaillé sur un projet de solidarité internationale avec deux temps forts : une récolte de matériels pédagogiques au sein des écoles à destination des enfants ukrainiens, et une soirée de rencontre avec les familles ukrainiennes, afin de créer du lien avec ces nouveaux habitants de Meylan et des alentours. Au programme : pique-nique et moments ludiques avec différentes activités françaises et ukrainiennes. Ouvert à tous, venez nombreux ! 18 h 30, LCR Petit Bois

Judi 30 juin
Fête de l'été pour les personnes de plus de 65 ans : un duo voix accordéon et des démonstrations de danse animeront l'après-midi avant le bal de l'été ! 14 h, résidence Pré Blanc. Sur inscription à l'accueil du CCAS : 04 76 41 69 32.

Juillet et août
Vous ne partez pas cet été et vous avez envie de passer un moment convivial ? Le CCAS organise 3 sorties à la journée, réservées aux + de 70 ans. Informations à l'accueil du CCAS ou au 04 76 41 69 32. Sorties payantes avec participation possible du CCAS en fonction des revenus.

3 au 9 octobre
La Semaine bleue : semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Au programme : conférences, ateliers, marche... Plus d'informations en septembre à l'accueil du CCAS. 04 76 41 69 32.